

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, notamment sur les relations franco-thaïlandaises, la non prolifération des armes nucléaires et sur le désiamantage de l'ancien porte-avions Clemenceau, à Bangkok le 18 février 2006.

Mesdames, Messieurs, j'espère que la presse venue d'Europe et de France a pu travailler dans des conditions normales. Et je salue la presse représentant la Thaïlande et plus généralement cette région du monde.

Je signale que l'absence du ministre des Affaires étrangères tient au fait que je viens de lui demander d'aller recevoir, avant que je ne les rejoigne, c'est-à-dire après ce point de presse, les familles des Français de Thaïlande victimes du tsunami. J'aurai l'occasion de voir moi-même ces familles ainsi que les sous-officiers de gendarmerie qui ont apporté leur contribution, à la demande des autorités thaïlandaises, aux travaux de recherche et d'identification des personnes, tout à l'heure.

Je voudrais, d'abord, dire que j'ai été très heureux de répondre à l'invitation de leurs Majestés, le Roi et la Reine, à me rendre en visite officielle ici. Première visite officielle d'un Président de la République française alors que nous avons des relations excellentes, historiques, depuis 320 ans avec la Thaïlande, avec le Siam. C'était donc pour moi un privilège que d'être accueilli ici et je tiens à remercier l'ensemble des autorités qui nous ont accueilli mais aussi la population de Bangkok et les Thaïlandais en général, qui nous ont accueilli avec la gentillesse caractéristique de ce beau pays et de ce grand peuple.

J'ai naturellement tenu à exprimer, dès mon arrivée, au Roi et à la Reine, aux autorités, notre solidarité suite à la terrible catastrophe du tsunami et aussi notre gratitude pour l'action conduite et les secours apportés par les autorités, et plus généralement, par le peuple thaïlandais lui-même. Bien entendu, nous avons parlé avec le roi, le Premier ministre, avec les ministres compétents de la nécessité de tout faire pour nous mettre en garde contre de tels événements même si leur caractère imprévisible rend les choses, bien entendu, difficiles. Mais nous encourageons fortement la Thaïlande et nous l'aidons à mettre en place ce système de prévention et d'alerte auquel elle s'est récemment consacrée, avec l'appui couplé de l'Union européenne, de la communauté internationale, et en particulier, la France, notamment par ses liens avec ses stations de Polynésie et de la Réunion.

Cette première visite avait pour objet de souligner la qualité de nos relations politiques, qui sont tout à fait excellentes. J'ai tenu, d'abord, à saluer la réussite, au cours de ces dernières décennies, d'un pays, la Thaïlande, qui a eu un parcours tout à fait remarquable à bien des égards : le développement économique et l'amélioration de la situation sociale, l'enracinement de la démocratie, l'affirmation dans la région comme une puissance attachée, à la fois, à la paix et à la coopération. C'est le résultat de l'action des dernières décennies des gouvernements thaïlandais. Dans cet esprit, j'ai souligné combien il me paraissait légitime que nos relations fassent apparaître que d'une part, la Thaïlande est tout naturellement le partenaire stratégique de la France dans cette région du monde et deuxièmement, que la France a une vocation naturelle à être le partenaire privilégié de la Thaïlande dans l'Union européenne.

Le sommet économique que nous avons tenu aujourd'hui, notamment avec un certain nombre de représentants des milieux d'entreprise, nous a permis d'une part, de fixer les objectifs nouveaux de notre plan d'action ?vous savez qu'en 2003, avec le Premier ministre, nous avons, ensemble, élaboré lors de son passage à Paris, un Plan d'action dont l'objectif était d'améliorer très sensiblement les relations économiques entre nos deux pays. Ce Plan d'action a remarquablement marché, les échanges se sont considérablement développés et par conséquent, nous avons pensé qu'une nouvelle étape pouvait être mise en oeuvre. Nous avons arrêté une étape nouvelle de ce plan d'action ayant pour objet notamment, de mettre la France en mesure de participer à la réalisation du grand programme qui a été arrêté par le Premier ministre. Celui-ci s'appelle « Programme de développement de la Thaïlande », et comporte la prévision de plus de 42 milliards de dollars d'investissements dans le pays pour tout ce qui concerne en particulier les équipements majeurs, les « méga-projets ». Il a exprimé cela dans l'expression « la Thaïlande, un partenaire de développement ».

Nous avons également décidé notre coopération de défense et les entretiens qu'a eus la ministre de la Défense avec ses homologues thaïlandais ont été très positifs.

J'ai également beaucoup insisté sur deux points. Le premier, c'est la décision que nous avons prise de faire en sorte d'augmenter considérablement le nombre des entreprises françaises, petites, moyennes ou grandes, présentes en Thaïlande, nous avons actuellement de l'ordre de 350 entreprises françaises qui travaillent en Thaïlande. Notre objectif, dans le cadre du nouveau plan de trois ans, c'est d'en avoir quatre cents de plus. Autrement dit, nous allons inciter un grand nombre d'entreprises françaises -PME ou grandes entreprises- à venir s'installer, travailler et produire, échanger en Thaïlande.

Deuxième objectif, l'amélioration très sensible de nos échanges sur le plan culturel. Vous savez que la France est déjà le premier pays destinataire, en Europe des boursiers thaïlandais, de l'ordre de 150 à 180. C'est en France que ces étudiants viennent en priorité et nous avons pensé que nous devons faire un plus grand effort pour accueillir davantage de boursiers thaïlandais en France. Et faire en sorte qu'un plus grand nombre de boursiers français puissent venir faire leurs études en Thaïlande, notamment dans les domaines qui touchent aux nouvelles technologies. J'ai observé d'ailleurs que les autorités thaïlandaises étaient sensibles au fait que, pour la fête nationale à l'Elysée, à la « garden party » du 14 juillet prochain, j'inviterai une représentation des ces étudiants boursiers thaïlandais en France.

Nous avons également évoqué le problème de notre action dans les pays tiers, notamment des pays de l'Asie du sud-est, avec un accent particulier mis sur deux pays avec lesquels la Thaïlande a des rapports anciens et particuliers : le Cambodge et le Laos. Nous avons décidé de renforcer notre action commune pour leur développement notamment sur le plan des équipements, des infrastructures, et spécialement des transports, je pense en particulier au projet de train desservant Vientiane.

Enfin, nous avons évoqué les problèmes culturels, puisque, comme vous le savez, il y a en septembre-octobre une importante manifestation à laquelle les Thaïlandais sont très attachés, qui est le Festival culturel de Thaïlande en France, au cours duquel tout un ensemble de manifestations culturelles, traditionnelles ou modernes, seront développées en France en général et, notamment, à Paris.

Enfin, nous avons évoqué, notamment avec le Premier ministre, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des ministres, lors de la réunion de ce matin, certains problèmes de l'actualité internationale : la question de l'intégration au sein de l'ASEAN, le problème de la Birmanie, qui préoccupe toute l'Union européenne et nos amis de l'ASEAN, par la nature même de son régime. Nous avons aussi parlé du problème de l'Iran, de la question des mécanismes innovants du financement du développement, qui vont, vous le savez, faire l'objet d'une réunion à laquelle la Thaïlande sera représentée par son ministre des Finances, dans quelques jours, à Paris, pour la mise en oeuvre de moyens nouveaux permettant d'augmenter la capacité d'aide au développement qui est aujourd'hui, à l'évidence, insuffisante pour la stabilité politique du monde et au regard de la morale, et qui ne permet pas d'envisager d'atteindre les objectifs du Millénaire. Nous en avons

longuement parlé et la Thaïlande a apporté à la France un appui sans réserve pour ce qui concerne l'expérimentation que nous avons proposée, c'est-à-dire une taxation sur les billets d'avion.

Voilà les principaux éléments de nos entretiens en Thaïlande et je terminerai en remerciant chaleureusement les autorités thaïlandaises qui nous ont reçus de façon particulièrement agréable et avec des discussions particulièrement efficaces pour les intérêts réciproques de nos deux pays. Avant de répondre à vos questions, je voudrais -parce que cela préoccupe beaucoup les Français, à l'évidence- parler du cas possible, je dis possible parce qu'il n'y a pas encore de certitude, de grippe aviaire détecté hier sur un oiseau sauvage, en France. Nous attendons le résultat des analyses qui sont engagées. J'ai été, bien sûr, immédiatement informé de la situation et, hier soir je m'en suis immédiatement entretenu avec le Premier ministre français. Nous avons décidé de déclencher, sans aucun délai, les mesures de protection, de contrôle et de surveillance renforcés qui sont prévues par le plan d'action gouvernemental et européen.

C'est une situation qu'il faut prendre avec calme mais avec le plus grand sérieux, c'est bien évident et, dans un esprit de responsabilité et en veillant au respect intransigeant du principe de précaution. Je vous rappelle que la France s'est préparée, de longue date, à cette situation et que nos plans d'action ont été adaptés en permanence. C'est ainsi que nous avons décidé, cette semaine, de généraliser le confinement des élevages de volailles à tout le territoire et de prendre les mesures de vaccination des volailles qui étaient conseillées par les autorités médicales et scientifiques.

Ici, en Thaïlande, qui est un pays qui subit la grippe aviaire et qui, d'ailleurs, y répond avec beaucoup d'efficacité, je voudrais simplement assurer les Françaises et les Français de ma totale vigilance et de celle, bien entendu, du gouvernement, pour ce qui concerne la mobilisation de tous nos moyens, de façon à nous adapter en permanence à toute situation qui pourrait intervenir. Mais je vous répète que, au moment où je parle, il n'y a pas de confirmation encore sur cet oiseau sauvage qui a été détecté. Cela ne veut pas dire, naturellement, que cette confirmation ne viendra pas de la part des autorités responsables.

QUESTION ? Pouvez-vous nous dire si la position exprimée par votre ministre des Affaires étrangères, avant-hier, sur la question de l'Iran et du nucléaire est exactement la vôtre ?

LE PRESIDENT - Vous n'imaginez pas qu'il puisse y avoir au sein du gouvernement, une divergence de vues. La position de la France, que j'ai eu l'occasion d'exprimer à plusieurs reprises, n'a absolument pas changé. Elle tient, d'une part, à une position commune exprimée à trois avec nos partenaires britanniques et nos partenaires allemands. Cette approche n'a pas changé. Elle tient, d'autre part, au respect que nous souhaitons des exigences exprimées, à juste titre, par l'AIEA. Il n'y a donc pas de changement du tout de la position de la France.

QUESTION ? Pour continuer sur cette question, considérez-vous que le programme nucléaire iranien est un programme militaire ou un programme civil ?

LE PRESIDENT ? Je n'ai pas à considérer. Il y a des experts qui sont chargés de le dire, qui sont ceux de l'AIEA. Il va à nouveau y avoir un prochain rapport de l'AIEA. Alors nous verrons ce que diront ses experts. Nous n'allons pas faire des « si », les experts sont là et nous diront quelle est la situation.

QUESTION ? La visite en Inde a été préparée dans un contexte un peu difficile parce qu'il y avait l'OPA sur Arcelor et le dossier du Clemenceau qui, en fait, a été écarté de votre agenda en Inde. Qu'attendez-vous de cette visite en Inde ? Quels sont les points forts de cette visite ?

LE PRESIDENT ? L'Inde est destinée à devenir la nation la plus peuplée du monde et ceci, probablement, dans un délai de quelques dizaines d'années. C'est dire l'importance politique et économique de ce grand pays. Il est tout à fait légitime que la France soit très attentive aux liens économiques et politiques existants avec ce qui est la plus grande démocratie du monde.

Dans cet esprit, nous avons, c'est vrai, une longue tradition déjà, que nous renforçons sans cesse, d'amitié fondée sur le fait que nous avons des valeurs communes. Nous sommes, ensemble, attachés au respect de la Charte des Nations Unies, au respect du règlement pacifique des conflits, désireux de voir l'Inde siéger au Conseil de sécurité des Nations Unies où elle a tout naturellement sa place. Nous sommes attachés aux mêmes principes concernant les droits de

naturellement sa place. Nous sommes attachés aux mêmes principes concernant les droits de l'Homme, la laïcité.

Tout ceci fait que nous avons beaucoup de points communs. Alors, vous le savez, nous entretenons d'excellentes relations. Je me suis réjoui de recevoir le Premier ministre, M. Manmohan SINGH, il y a peu de temps, en France. Et, je me réjouis de voir M. SINGH à nouveau, ainsi d'ailleurs que toutes les autorités et le Président de l'Inde, à l'occasion de mon voyage en Inde. C'est un voyage de confirmation des liens profonds qui existent entre nos deux pays qui, je le répète, sont fondés sur une vision commune de la société.

QUESTION ? Monsieur le Président, une question à propos de la Thaïlande. La Thaïlande fait campagne pour que le vice-Premier ministre, M. Surakiart SATHIRATHAI, devienne formellement candidat, au nom de l'Asie, pour le poste de Secrétaire général des Nations Unies. Est-ce que vous avez été approché par le gouvernement thaïlandais aujourd'hui dans les discussions, pour apporter le soutien de la France à cette candidature ? Est-ce que le fait qu'il ait donné à midi une allocution en français peut aider à accroître la possibilité d'un support de la France à cette candidature ?

LE PRESIDENT - Si je vous disais que le Premier ministre thaïlandais ne m'en a pas parlé, vous ne me croiriez pas et vous auriez raison. Il m'en a effectivement parlé. Je tiens à dire que nous avons la plus grande estime et le plus grand respect pour le vice-Premier ministre de Thaïlande. Ceci étant, il y a une tradition à laquelle nous sommes tout naturellement obligés de nous soumettre, qui fait que, notamment les membres permanents du Conseil de sécurité ne font jamais de commentaire avant l'élection, si j'ose dire, avant qu'ils ne donnent leur avis officiellement sur une candidature. Donc, je n'ai pas pu répondre. Il l'a très bien compris, parce qu'il connaît l'usage de l'ONU. Je n'ai pas pu répondre sur l'engagement de la France au bénéfice de son candidat et tout ce que je peux vous dire, c'est que c'est une personnalité pour laquelle nous avons estime et respect.

QUESTION ? Monsieur le Président, concernant le Clemenceau, au lieu de l'envoyer par plusieurs milliers de mètres de fond, comme d'autres pays le font souvent avec leurs bateaux de guerre, la France avait choisi de traiter différemment ce dossier. Puis on a connu les épisodes successifs qui ont abouti à votre décision de le faire rentrer en France. On a envie de vous demander où est l'erreur, finalement, dans ce dossier. Comment en est-on arrivé là ?

LE PRESIDENT - Il y a un fait, c'est qu'il faut répondre au problème posé par un certain nombre, un nombre considérable même, de navires de guerre ou commerciaux qui s'accumulent actuellement dans les cimetières marins lorsqu'ils ne sont pas, effectivement, coulés. Ce qui, à l'évidence, n'est pas une bonne solution. Il se trouve que l'on n'en parlait pas jusqu'ici. Nous n'avons pas voulu le faire parce que, sur le plan du respect de l'environnement, le fait de couler des bateaux, surtout très gros, bien souvent amiantés et qui ne sont naturellement pas désamiantés avant et, qui comportent un certain nombre de nuisances potentielles, ce n'est évidemment pas une bonne solution. La mer n'est pas une poubelle ou ne devrait pas être une poubelle. Donc, il y a un vrai problème qui se pose à toutes les nations et qui devra bien être traité en temps que tel, notamment au niveau européen, pour ce qui nous concerne, et au niveau international.

En ce qui concerne le Clemenceau, l'Etat s'est efforcé de conduire les opérations dans un esprit de responsabilité, à la fois sociale et environnementale. Je reconnais que ce n'était pas facile mais c'était l'objectif que nous nous étions fixés.

L'Etat a fait procéder à un premier désamiantage approfondi, ce qui n'est pas toujours le cas dans les situations de cette espèce, et il a insisté pour que toutes les garanties de sécurité soient prises en faveur des travailleurs du chantier indien, qui était volontaire pour traiter ce bateau. Mais l'Etat a été confronté à des problèmes de droit, de droit international, d'ailleurs, complexes. Le Conseil d'Etat a exprimé des doutes sérieux sur la légalité même de l'opération.

Compte tenu de ces doutes et par respect pour l'autorité de justice, j'ai décidé de trancher très vite et estimé que, s'il y a des doutes exprimés par la plus haute juridiction administrative française, il convenait d'en tenir compte et de rapatrier ce navire dans les eaux territoriales françaises afin de le traiter dans des conditions qui ne sont pas encore arrêtées, mais qui devront

être les meilleures ou les moins mauvaises possibles, dans ce contexte général que vous avez évoqué, à juste titre, tout à l'heure.

J'ai demandé, à ce titre, que le Clemenceau soit placé en sécurité dans les eaux territoriales françaises jusqu'à ce que la solution soit adoptée. Et parce qu'il y a eu, comme toujours dans ce genre de problèmes, un débat, ce qui est tout à fait légitime, j'ai demandé qu'une contre-expertise sur les quantités d'amiante soit conduite en toute transparence, parce que j'ai entendu des choses tout à fait diverses, et généralement aussi diverses que peu étayées. J'ai donc demandé qu'une contre-expertise transparente soit faite sur les quantités d'amiante concernées. Enfin, j'ai demandé que des mesures soient mises à l'étude, d'urgence, au plan européen d'abord, et nous saisissons immédiatement les autorités concernées, et au plan international ensuite -car c'est évidemment un problème mondial- pour nous doter de la filière nécessaire à la dépollution et au démantèlement des navires en fin de vie qui, je le répète, sont de plus en plus nombreux et posent un problème de plus en plus grave.

QUESTION ? Monsieur le Président, quelle est la vision de la France en Asie et quelle est la place de la Thaïlande dans cette vision ?

LE PRESIDENT ? La France a toujours connu et respecté l'Asie, notamment son histoire, sa philosophie, son art. Je vous rappelle, par exemple, que l'Ecole française d'Extrême-Orient est, dans le monde, l'école certainement la plus compétente pour tout ce qui concerne l'art et l'archéologie asiatiques, dans leur ensemble.

Donc, l'intérêt de la France pour l'Asie n'est pas récent, c'est un intérêt, je dirais, amical et respectueux. Il s'affirme d'autant plus que l'Asie prend une place grandissante dans la vie du monde d'aujourd'hui. Je vous rappelle tout à l'heure que, en ce qui concerne la Thaïlande, nous avons des relations depuis plus de trois siècles. Donc, ce que nous souhaitons, c'est être le plus possible intégrés dans la vie et l'évolution aussi bien culturelles qu'économiques et politiques de l'Asie dans son ensemble.

QUESTION ? Monsieur le Président, vous avez l'ambition de formaliser des accords dans le domaine du nucléaire avec l'Inde, pays non signataire du Traité de non prolifération. Est-ce qu'il n'y a pas, sur cette question, deux poids-deux mesures entre la communauté internationale et l'Inde et puis l'Iran ?

LE PRESIDENT ? Je crois qu'on ne peut absolument pas comparer la situation. L'Inde est un pays qui a une puissance nucléaire. Et le problème de l'Inde n'est pas du tout celui que vous évoquez, c'est l'accès et le développement de l'électronucléaire. Ce qu'elle peut faire d'autant plus facilement qu'il y aura une coopération avec elle, c'est certain. Mais cette coopération, de la part des pays nucléaires, suppose la mise en ?uvre des obligations internationales actuelles, que vous venez de rappeler, et auxquelles nous sommes profondément attachés. Et il n'est pas question d'agir sans tenir compte de cette situation.

Mais rappelons-nous que nous avons tous intérêt à ce que l'Inde puisse développer son électronucléaire : l'Inde connaît une population considérable, un développement économique exceptionnel, ce qui veut dire un besoin en énergie très important qu'il faudra bien trouver quelque part. Et qui ne peut pas être trouvé ailleurs que dans l'électronucléaire. Cela veut dire que si l'on n'aide pas l'Inde à produire de l'énergie électrique d'origine nucléaire, nous allons développer en Inde une véritable cheminée à gaz à effet de serre. Et je n'ai pas besoin de souligner la préoccupation que nous avons en ce domaine, avec les conséquences qui s'affirment chaque jour davantage de détérioration du climat dans le monde, en raison de l'accumulation et de l'émission trop importante de gaz à effet de serre.

Le minimum que l'on doit faire, c'est de permettre à l'Inde de répondre à ses besoins énergétiques, sans devenir une nation polluante majeure. Je souhaite donc que, dans le cadre des exigences de la prolifération, cela va de soi, et dans le cadre de la réglementation et des accords en vigueur, nous puissions aider l'Inde à répondre à cette exigence.

QUESTION ? Monsieur le Président, votre visite en Inde sera suivie assez rapidement par celle du Président BUSH. Y a-t-il une compétition des intérêts français et américains, en Inde, aujourd'hui ?

LE PRESIDENT ? C'est une curieuse approche. J'imagine que le Président BUSH est bien conscient de l'importance capitale de l'Inde dans le monde de demain. D'une Inde qui, de surcroît, est, à juste titre, candidate à un poste de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. A ce titre, il est tout à fait légitime qu'il y ait entre l'Inde et les Etats-Unis des rapports politiques, économiques, culturels et de toute nature, ce dont je me réjouis. Cela n'a aucun rapport avec le fait que la France tienne aussi à avoir la place qui doit, naturellement, être la sienne en Inde. Je vous rassure, il n'y a pas de compétition.

QUESTION ? Monsieur le Président, je voudrais vous poser une question sur la Birmanie, sur la détérioration de la situation là-bas. Lors de votre entretien avec un journal thaïlandais à Paris, vous avez parlé de la nécessité de trouver une issue à la question birmane. Pensez-vous que la Birmanie puisse avancer vers la démocratie et pensez-vous mettre la Birmanie à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et des discussions des pays de l'ASEAN ?

LE PRESIDENT ? J'ai évoqué ce problème avec le Premier ministre de Thaïlande. Vous connaissez notre position, qui est celle de l'Union européenne d'ailleurs, unanime. Nous sommes très préoccupés par le caractère autoritaire persistant du régime birman. Et nous militons déjà depuis longtemps, notamment pour la libération de tous les prisonniers politiques. Il me semble inacceptable qu'il y ait dans un pays, aujourd'hui, des prisonniers politiques, et en particulier Mme Aung SAN SUU KYI. Nous militons pour leur libération et pour une évolution du régime, sans faire d'ingérence dans les affaires birmanes, vers la démocratie. Je crois que c'est un sentiment généralement partagé.

Il n'y a pas d'élément nouveau dans cette affaire, le Conseil de sécurité des Nations Unies est saisi. Il l'évoquera et, à mon avis, toujours dans les mêmes termes, c'est-à-dire la nécessité de la démocratie en Birmanie et, notamment, la libération de tous les prisonniers politiques.

Je vous remercie.